



AUX CHEMINOTS CONTRACTUELS & STATUTAIRES

CTN Traction

Montreuil, le 26 mai 2025

PRIME DE TRACTION

PRIME DE BASE GARANTIE : FONDATION DE LA NOUVELLE PRIME TRACTION !

Le rapport de force à la traction, initié par la CGT dès le 5 mai dernier, a permis de contraindre la direction à ouvrir des négociations. Une première réunion à la traction aura lieu le 4 juin prochain.

Avec la pression du rapport de force, la CGT compte pleinement s'engager dans ces négociations pour porter son projet.

POUR UNE RÉVISION COMPLÈTE DU CALCUL DE LA PRIME TRACTION

Dans son projet, la CGT porte comme élément de base de la nouvelle prime de traction, la création d'une prime de base garantie. En effet, au regard des nombreuses évolutions en cours et à venir, la sécurisation d'une part substantielle de la prime de travail devient un sujet central pour les conducteurs et conductrices. Cette sécurisation fait également l'objet de revendications de la part d'autres organisations syndicales qui font pourtant le choix de critiquer et de juger l'action de la CGT.

Espérons que ces détracteurs / spectateurs, signataires d'un accord salarial au rabais, participeront à cette première négociation gagnée par la grève de manière constructive.

En effet, pour la CGT, **cette réunion doit avoir pour objectif de poser les bases d'une véritable négociation. C'est pourquoi elle invite les conducteurs à faire grève ce jour-là.**

ÉLÉMENT FONDATEUR : LA PRIME DE BASE GARANTIE

La **prime de base garantie** dans le système de prime de traction CGT vise à instaurer une rémunération plus stable et plus équitable, particulièrement face aux aléas liés aux absences pour maladie, inaptitude ou variation de charge de travail.

Cette prime a pour principaux objectifs :

- **Assurer un revenu minimum** : Elle garantit un revenu de base quotidien de 32,63 €, même en cas d'absence pour maladie ou inaptitude, offrant ainsi une sécurité financière aux agents.
- **Éviter les redressements de salaire** : Contrairement au système actuel où des ajustements peuvent être effectués en mars de l'année suivante, la prime de base garantie participe à la stabilisation de la rémunération tous les mois.

C'est donc un système plus protecteur pour toutes et tous.



	Prime traction	PMJR	PBG
Journée de travail avec une utilisation	X		
Journée sans utilisation (FAC, CA, RM, RU, RG, AH)		X	
RAD/ Délégation/ Visite médicale/ formation		X	
Accident de travail		X	
Inaptitude liée à accident de travail		X	
Inaptitude liée à la maladie			PBG majorée de 60%.
INUT			Les 3 premiers INUT sur le même mois => PBG A partir du 4 ^{ème} => PBG + 50%
Maladie			<p>Deux modes de calcul :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Du 1^{er} au 3^{ème} jour : PBG + 20%, - Du 4^{ème} au 8^{ème} jour : PBG + 40%, - A partir du 9^{ème} jour : PBG + 60%. <p style="text-align: center;">OU</p> <ul style="list-style-type: none"> - Du 1^{er} au 3^{ème} jour : 60% de la PMJT - Du 4^{ème} au 8^{ème} jour : 70% de la PMJT - A partir du 9^{ème} jour : 80% de la PMJT <p>Le calcul le plus favorable est retenu pour l'agent.</p>
RP et RF	Pas d'incidence de la prime traction sur ces journées		

La CGT portera dans les négociations la prime de base garantie, la prime de technicité et la prime de production. Ce système équitable, clair et transparent permet une juste rémunération du travail des agents de conduite, mais également une meilleure répartition du fruit de notre travail.

ALORS QUE TOUT LE MONDE A PU FAIRE SES CALCULS À L'AIDE DU SIMULATEUR CGT, IL EST TEMPS MAINTENANT D'IMPOSER NOS REVENDICATIONS À LA DIRECTION !

La CGT profitera du rassemblement du 27 mai à 13 heures à Saint-Denis pour porter ses revendications en amont de la table ronde.

**LE 4 JUIN : MOBILISONS-NOUS PAR LA GRÈVE
POUR NOS REVENDICATIONS MÉTIER !**

LE 5 JUIN : FAISONS GRÈVE TOUS ENSEMBLE !